

Fermons, supprimons, galérons!

Déclaration Liminaire de la CGT

« Nous ouvrons ce CTL dans un contexte extrêmement préoccupant pour la fonction publique. A l'heure où les projets de budget pour 2015, 2016 et 2017 prévoient plus de 50 milliards de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques socialement utiles, nous ne pouvons laisser les PLF (Projet Loi de Finances) et PLFSS (Projet Loi de Finances de la Sécurité Sociale) 2015 être débattus au Parlement sans réaction.

La déclinaison 2015 en terme d'emplois supprimés est déjà connue pour notre administration : 2 000 emplois supprimés aux Finances Publiques, 24 pour notre DRFiP 44. Dans ce contexte austéritaire, la CGT (avec la FSU et Solidaires) a appelé les personnels de la Fonction Publique à une action le 18 novembre, devant la préfecture de Nantes. Ce rassemblement a été précédé d'une rencontre avec le préfet où nous avons pu exposer notre extrême préoccupation concernant l'avenir même de la Fonction publique.

Concernant, la DRFiP 44, la CGT Finances Publiques dénonce l'absence totale de communication de la direction locale qui entretient une **véritable omerta sur les grands projets en cours d'élaboration**. Ainsi la direction locale n'a toujours fait aucune déclaration sur les orientations proposées dans le cadre de la démarche stratégique. Que devons nous en conclure ? Que nous allons être mis devant le fait accompli, sans aucune marge de manœuvre ?

Autre exemple, le dossier de l'implantation du site en sud Loire, alors même que le dossier avance à grand pas avec la signature du bail, nous n'avons toujours aucune information sur le périmètre du futur service et les interrogations des syndicats ou des collègues restent sans réponse.

A la fois dernier épisode en cours en matière de non concertation, et à la fois premier étage de la fusée de la démarche stratégique, le passage en force sur les **réductions d'ouverture de nos services au public**. Nous y reviendrons plus en détail tout à l'heure mais nous dénonçons déjà en préambule la mascarade de la concertation des collègues concernés. »

FERME

Réduction de l'accueil

La Direction Générale a décidé de réaménager les horaires d'ouverture au public en réduisant l'amplitude d'horaires minimale par semaine.
Chaque Direction est libre de réduire ou non cette amplitude.

En Loire Atlantique, La Direction a décidé de réduire cette amplitude dès le 5 janvier 2015 : (17h30 dans les sites situés dans une ville de moins de 18 000 habitants et 25 h pour les sites situés dans une ville de plus de 18 000 habitants),

Problème d'informations

Les organisations syndicales ont dénoncé une information insuffisante et parfois maladroite dans ce dossier :

- consultation des agent-es, à qui il n'a pas toujours été expliqué que la décision de fermeture plusieurs demi-journées a déjà été prise. La consultation portait sur le choix des demi-journées de fermeture.
- Accueil téléphonique inclus dans le dispositif et puis finalement retiré. La cgt a déploré ce changement car il faut traiter la question de l'accueil téléphonique en même temps que l'accueil physique.
- Documents fournis aux représentant-es du personnel ambigus.
- Refus d'une fiche d'impact de cette réorganisation sur les services concernés.

Un impact réel sur les services

Le Directeur pense que la réduction des horaires n'est pas une réorganisation mais une « *adaptation des horaires* » et que ces changements ont un impact négligeable sur les services.

La Cgt a demandé la consultation du CHSCT sur l'évaluation de l'impact sur les conditions de travail et la santé des personnels avant la mise en place des nouveaux horaires d'ouverture au public, ainsi qu'une nouvelle consultation du CTL.

La Cgt a notamment listé au Directeur certains points qui méritent d'être étudiés :

- Quelles seront les missions des agents d'accueil quand les services seront fermés au public ?
- Dans quelles conditions matérielles ces personnels exerceront leurs nouvelles missions ?
- Quel sera l'impact sur l'emploi dans ces structures ?
- Quel sera l'impact sur le taux de fréquentation pendant les plages d'ouverture au public restantes ?
- Quel sera l'impact en terme d'image des services auprès des usagers, alors que la fréquentation des services d'accueil, qui ne désemplissent pas, est déjà très forte ?
- Cette mesure représente un risque supplémentaire de mécontentement des usagers qui pourrait avoir des répercussions sur le nombre d'incivilités et d'agressions à l'égard des personnels. Quelles mesures préventives la DRFIP 44 envisage de mettre en œuvre pour y faire face ?
- Quelles consultations des usagers la DRFIP a-t-elle organisées ?

A suivre

Devant les différents problèmes soulevés par les organisation syndicale, la Direction a décidé de suspendre le point concernant la réduction des horaires d'ouverture au public jusqu'à un prochain CTL.

La Cgt Finances Publiques reste hostile à la réduction des horaires d'accueil au public car c'est un projet qui prépare les prochaines suppressions d'emplois.

Gestion de la Maison d'Accueil Spécialisé de Couëron par la Trésorerie de Savenay.

Cette Collectivité était gérée, auparavant, par la Trésorerie de Saint Herblain.
La Cgt a évoqué la situation tendue de l'emploi dans les deux Trésoreries et donc l'impact sur ces deux sites.

La Direction a renvoyé la question au CTL emploi de janvier en soulignant que l'on parle, dans ce transfert, d'un volume de charge modique.

Vote : **Abstention** de la part de la **Cgt**, Solidaire et Fo
Pour de la part de la Cfdt.

Bilan de la campagne d'évaluation 2014

Déclaration Cgt :

Sur le bilan de l'évaluation 2014, malheureusement, l'exercice n'apporte rien en terme d'analyse de la campagne d'autant qu'un certain nombre de données utiles pour une analyse complète (répartition par âge, sexe, agents à temps partiel, résultats des Inspecteurs Divisionnaires ...) sont, comme l'an dernier, totalement absentes.

Pour une analyse plus complète, nous vous invitons donc à regarder le [compte rendu des CAPL des recours en évaluation](#).

Service Dépense de l'État

La Direction a présenté l'évolution en cours du service dépense qui va passer en mode facturier. Cela concerne les dépenses du rectorat et des préfectures de la région.

Au niveau de l'emploi, trois personnes seront détachées dans le service en provenance des services du rectorat et de la préfecture de Nantes.

Quelques aménagement vont avoir lieu mais dans sa globalité l'organisation existante ne devrait pas évoluer.

Trésorerie de Machecoul

Une organisation a souhaité que le CTL soit informé de la situation du déménagement du Centre des Finances Publiques de Machecoul.

La Communauté de Commune souhaitait faire une construction afin que la Trésorerie déménage sur un site regroupant plusieurs administration, dont le Conseil Général de Loire Atlantique.

Or, celui-ci a décidé de quitter le site. La Communauté de commune projette désormais l'installation de la Trésorerie dans les locaux laissés vacants par le Conseil Général.

Le déménagement est donc suspendu à la décision de la Communauté de commune.

La Direction est consciente de la situation dégradée des locaux actuels et a simplement indiqué que « *c'est un sujet qui n'est pas perdu de vue* ».

Déclaration Cgt :

Les propositions d'organisation des SIE laissent soigneusement de côté la question de l'emploi. Jusqu'à une période récente, malgré de grandes difficultés, les services fonctionnaient tant bien que mal. L'accumulation de tâches et missions nouvelles conjuguée aux suppressions d'emplois ont conduit les services au bord du gouffre. Les meilleures idées en terme d'organisation du travail n'inverseront pas cette tendance. Par ailleurs, cela fait cruellement écho à certains propos entendus lors du CTL de décembre 2013, lorsque les collègues de saint Nazaire étaient venus faire part de leurs conditions de travail désastreuses, la parité administrative avait essayé de leur dire qu'il y avait un problème d'organisation !!!

Le sujet ne portait pas sur le projet de la Direction Générale de supprimer des SIE ayant moins de 20 emplois.

La Direction a donc présenté une organisation basée sur « *des équipes dédiées au sein des SIE* », des « *référent-es* » et des « *méthodes de travail applicables à certaines missions* ».

Il s'agit d'une expérimentation locale qui ne recoupe que partiellement les conclusions du Groupe de Travail national. Un bilan sera tiré au deuxième trimestre 2015. L'objectif recherché est d'introduire de la "souplesse" dans l'organisation pour pouvoir faire face aux pics d'activité comme le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) . Ainsi certaines missions restent sectorisées, d'autres sont déssectorisables... sans dogme nous a assuré la Direction.

Nous avons évoqué aussi la lettre de mission établie par la Direction pour chaque adjoint-e des SIE. Celle-ci n'a pas été bien perçue par ces inspectrices et inspecteurs notamment car leur rôle d'encadrant a été renforcé (évaluation). Actuellement, ils ont plus un rôle de technicien-experts et renforts dans leur SIE.

La Direction a expliqué que c'était un moyen de les "protéger". En tout cas, les A de SIE sont très "protégés" d'une augmentation de salaire en rapport avec l'accroissement de leurs responsabilités et de leurs charges de travail...

Vos représentant-es CGT lors de ces CTL :

Franck Mainguy - Pôle ICE Nantes
Alain Colas – Paierie Départementale
Patricia Masson - SIP Nantes
Pierre-Yves Grellier – Pôle ICE Nantes
Christophe Bedu – SIE Nantes

N'hésitez pas à nous contacter



Contacter la CGT

- ▶ Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- ▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- ▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>